

L'Hyper !

N°235/07

11 mars 2007

16 pages



Ne tirons pas
sur la corde...

DIMANCHE

Pour mieux vous servir la semaine

Préservons le REPOS DOMINICAL

www.reposdominical.com

GARDONS LES YEUX OUVERTS



La CFDT sur
tous les fronts

▼ Ouverture

Sommaire et indices page 03

Des jours meilleurs page 02

▼ Négociations 2007

Premier avertissement page 04

▼ Nouvelles technologies

Auchan le Sbam page 06

▼ Actionnaires

Bernard Arnault page 07

▼ Salaire

Pouvoir d'achat et smic page 08

▼ Présidentielle

La caissière iconifiée page 09

▼ Emploi

Une carrière formidable page 11

▼ Impôts

Un appel signé par la CFDT page 14

▼ Fonctionnaires

Une pétition européenne page 15

SYNDICATS

► La présence syndicale en France et son impact

Couverture syndicale en France (source : Insee, CMOSS)

Population	Part des salariés couverts par une délégation syndicale
Ensemble des salariés	75,5 %
Salariés femmes	71,8 %
Salariés hommes	77,6 %

Impact de la couverture syndicale sur les salaires (source : Insee, CMOSS)

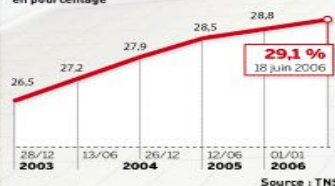
Par population	Gain salarial pour les femmes par rapport à des salariés non couverts par une délégation syndicale	Gain salarial pour les hommes par rapport à des salariés non couverts par une délégation syndicale
Ensemble des salariés	+7,5 %	+3,4 %
Ouvriers	+6,6 %	+6,5 %
Employés	+8,7 %	+3,9 %
Professions intermédiaires	+7,5 %	+0,6 %
Cadres	+2,8 %	-2,5 %
Par secteur d'activité		
Industrie	+16,9 %	+12,5 %
Commerce	-9,2 %	+4,5 %
Services	+21,0 %	+4,2 %

La distribution, premier annonceur publicitaire

Part de marché des enseignes dans le secteur de la grande distribution en France



Progression de la part de marché des marques de distributeurs en pourcentage



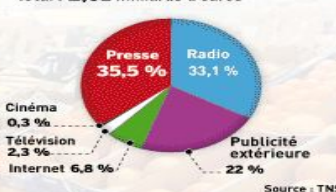
Exemples de marques de distributeurs : produits « Repères » chez Leclerc ; produits « Carrefour » ou « Reliefs de France » ; chez Carrefour ; « Produits U » chez Système U...



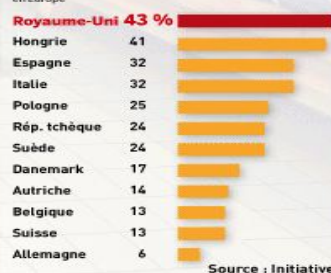
INVESTISSEMENTS PUBLICITAIRES EN FRANCE

19,577 milliards d'euros
chiffres bruts, janvier-novembre 2006

Répartition des investissements de la distribution entre les médias (chiffres bruts, janv.-nov. 2006, en France)



Les dépenses publicitaires des grandes enseignes à la télévision en Europe



**Le 15 mars
négociations
sociales et sa-
lariales 2007
pour les sala-
riés de Carre-
four.**

**Nous ont-ils
entendus ?**

**Sont-ils capa-
bles de ré-
pondre aux
demandes
justifiées et
nous rendre
l'espoir de**

**"Mieux vivre
au travail".**

**Ou comme
les politiques
en resterons
nous aux dis-
cours et bons
sentiments.**

**On veut y
croire, alors
ne nous déce-
vez pas mes-
sieurs les di-
rigeants !**

Des jours meilleurs !

par Serge Corfa tion ...

Avec l'aide de la section de Mérignac

**Le bilan des dernières années
c'est une liste à la Prévert où
nous alignons nos griefs et nos
demandes:**

moins de participation, des salaires qui correspondent de moins en moins aux exigences de l'entreprise à notre égard, un manque de personnel, des conditions de travail qui se dégradent, un travail qui n'est plus reconnu, des horaires qui ne nous permettent pas de concilier vie professionnelle et vie familiale, des accords d'entreprises qui ne sont pas respectés etc....

On a connu des jours meilleurs !

Le départ de Luc Vandeveldé deux ans après celui de Daniel Bernard et ses indemnités de départ faramineuses, les intentions de la famille Halley de vendre ses actions et l'arrivée en force dans le capital de **Bernard Arnault** dont tout le monde ignore les intentions.

En cette année 2007 va t-on changer une nouvelle fois de PDG avant de voir le capital de l'entreprise changer de main.

A quelle sauce serons nous mangés ?

L'arrivée de plus en plus pressantes des nouvelles technologies caisses automatiques, puces RFID et autres progrès dévoreur d'emplois nous inquiète. Nos collègues d'Auchan sont déjà en ac-

Quel travail demain ?

Les salariés de la grande distribution sont les enjeux des présidentiables. On rase gratis mais dans les programmes on nous prépare les ouvertures le dimanche, moins d'impôts sur les revenus pour les plus riches donc plus pour nous, un allongement du temps de travail, une retraite plus lointaine, bref un libéralisme où les plus forts sont les gagnants.

Quelle société pour demain ?

La CFDT joue son rôle de syndicat mais la tâche est rude tant les problèmes se multiplient.

Elle présente les demandes des salariés devant les employeurs. Elle essaie de ne pas tomber dans la démagogie et de justifier ses demandes Nos interlocuteurs souhaitent-ils nous entendre. On peut comprendre les réticences mais pour celles qui ne coûtent pas un centime comme un peu d'humanité dans les rapports.

La réponse doit-elle être toujours non ?

Attendre que les salariés se rebellent devant tant de pression, tant d'injustice, est-ce la solution.

La CFDT espère cette année, que les négociations annuelles apporteront un plus.

Pourquoi certains ont du mal à y croire pourquoi les drapeaux sont déjà prêts, pourquoi ne peut-on pas en France changer les rapports sociaux ...

La CGT appelait ses sections à manifester le 9 mars en prévision des négociations annuelles.

La position de la CFDT



Journée d'action de la CGT le 9 mars

Une avertissement avant le 6 avril à moins que la direction entende les voix qui convergent vers elle

La CGT lance un mouvement sur les rémunérations elle demande 1500 euros brut au minimum (ou net selon les magasins) et 300 euros tout de suite.

La CFDT ne le demande pas non pas parce que nous n'aimerions pas les avoir mais parce que nous refusons la surenchère et les promesses que ne serions pas capable de tenir.

Rappelons que la plus grosse augmentation salariale fut en 1968 après les accords de Grenelle, cette année là l'inflation mangera en un an cette belle augmentation. En 1981 après une année faste le PS nous offrit les années de rigueur. Ca refroidit de la démagogie !!

La CGT n'ira de toute façon pas à la table de négociation, ce n'est pas son

but.

La CFDT veut des résultats concrets et une signature sur un accord. nous voulons, si besoin est, nous mobiliser tous, dans tous les magasins le 6 avril.

Nous avons fait part à Colette Montoya la DSC CGT comme à tous les salariés de notre position: pas d'appel de la CFDT tant que nous ne connaissons pas la teneur des propositions de la direction, consultation des salariés, appel à la grève le 6 avril si nous ne signons pas.

Nous voulons d'abord faire pression sur la direction. Elle connaît notre détermination et devrait chercher à éviter un conflit. La grève c'est comme l'arme atomique c'est encore meilleure quand on ne l'utilise pas !

La CGT a lancé des actions le 9 mars.

Carrefour Angers Saint Serge

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, les sections CGT et CFDT de **Carrefour Angers Saint Serge** ont appelé les salariés à manifester leur mécontentement, par un arrêt de travail de 9 heures à 12 heures. 70 à 80 salariés se sont relayés pour exiger de meilleurs salaires et moins de précarité.



Certaines actions ont pris l'aspect d'un blocage d'un magasin par région avec l'appel en renfort des délégués et salariés des autres magasins et bien entendu de tous les délégués des entreprises du coin.

Ailleurs elles ont pris d'autres visages (débrayage, tracts...). Dans certains magasins rien n'a été entrepris les sections CGT préférant agir le 6 avril.

Certaines sections CFDT ont été approchées par les délégués CGT pour arrêter le travail.

Chaque section a eu à se prononcer localement. Ce contact était utile et nous avons pu échanger sur nos stratégies syndicales pour obtenir des résultats.

Si peu de section CFDT ont répondu présentes pour un débrayage (Angers St Serge Le Merlan, Aix en provence) nous avons mis aucune entrave à ces actions.

Dans certains magasins nous avons fait des communiqués communs préférant conserver nos forces pour une action plus forte.

Le 6 avril, si nous ne signons pas l'accord, il faudra toutes les forces disponibles.

Les délégués CGT comme nous l'avons fait en 2005 seront les bienvenues mais aussi les militants de Force ouvrière.

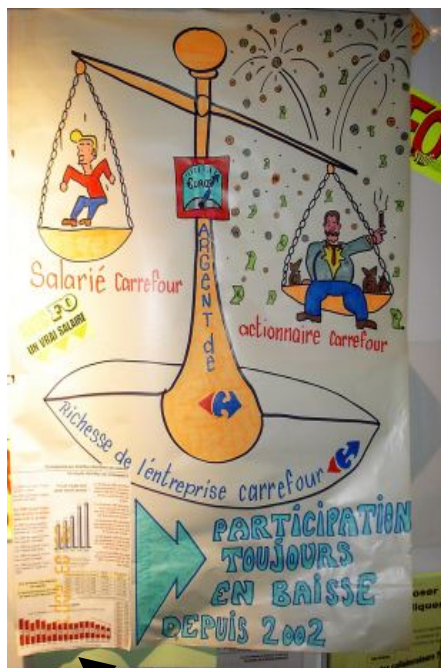
Il suffit de lire les plates formes revendicatives pour constater que nos demandes convergent vers le même but.

L'union fait la force, un slogan difficile à mettre en oeuvre chez Carrefour ?

FO en grève

Le 30 décembre à l'appel de FO les salariés de **Villabé** se sont mis en grève pour les salaires.

- revendications 80 euros mensuel pour tous
- 150 euros pour les salariés ayant 10 ans d'ancienneté
- suppression du niveau 1
- Arrêt des pressions



L'hyper sur un panneau FO qui l'eu cru ? Bonne initiative

Rififi chez FO Carrefour

Lu sur le site de la section FO d'Etampes

L'assemblée des syndicats Force Ouvrière de Carrefour va se tenir prochainement à Fréjus dans le but d'établir une plateforme revendicative à présenter à la direction de l'entreprise et pour désigner les membres de la délégation représentant notre syndicat. A notre grand étonnement, nous constatons que les négociations sont déjà commencées (voir site FGTA) ! Qui a déterminé les revendications ? Qui a choisi les membres de la délégation ? **A quoi sert l'assemblée de FREJUS ?**

Nous sommes amenés à nous poser de plus en plus de questions sur le fonctionnement démocratique de notre fédération et ceci est amplifié par le fait qu'on refuse de nous en communiquer les statuts. Pour comparer, imaginons qu'il serait interdit de communiquer le code du travail à un salarié ou un syndicat. Comment savoir, dans ce cas, ce qui est légal ou non ?

Déclaration de notre syndicat lue à l'assemblée de Fréjus.: Etant exclus de l'assemblée de Fréjus, nos camarades de Carrefour Toulon Grand Var ont utilisé leur temps de parole pour lire une déclaration de notre syndicat.

Cette déclaration se veut force de proposition et de critique positive dans le but de faire avancer Force Ouvrière à Carrefour. Elle vous sera communiquée sur demande par email.

Les délégués FO se sont réunis les 6-7-8 mars 2007 à Fréjus.

La CFDT contre les caisses automatiques d'Auchan

A Auchan la CFDT sensibilise l'opinion publique au remplacement des caissières par des automates.

Le mouvement est pour l'instant circonscrit à la seule enseigne Auchan.

Pas vraiment un hasard, puisque cette dernière a pris une longueur d'avance en matière d'automatisation.

A terme, l'ensemble des enseignes de la grande distribution devrait être concerné.

La CFDT a organisé le 9 mars une journée de mobilisation dans 9 hypermarchés Auchan (Bordeaux le Lacq, Roncq, Englos, Fontaine-le-Comte, Laxou, Perpignan, Saint-Nazaire, Saint-Priest et Val d'Europe) afin de sensibiliser les clients à la mise en place des caisses automatiques.

L'opération a été baptisée SBAM, (Sans borne automatique merci), un clin d'oeil appuyé à une formule chère au cœur de la direction d'Auchan qui recommande à ses salariés d'observer le SBAM, ou « le sourire, bonjour, au revoir, merci ».

Une pétition a déjà recueilli 5 000 signatures lors d'une opération similaire le 17 février.

La CFDT dénonce la mise en place par Auchan, courant 2007, de nouveaux systèmes automatiques, ne nécessitant pas de caissières, comme l'auto-scann, un « pistolet » qui permet au client de scanner lui-même ses produits.

Deux hypers Issy-les-Moulineaux, Anancy testent depuis quelques mois le « Rapid'Auchan » puis se sera cinq hypermarchés : à Osny, Angoulême, Boulogne-sur-Mer, Nice et Schweighouse.

« On veut mettre Auchan face à ses contradictions. Cette enseigne met l'accent sur le service dans ces campagnes de publicité, mais, en réalité, elle veut limiter ce service en réduisant le nombre d'emplois », souligne **Nicole Lardeux, de la CFDT**. Le syndicat redoute qu'à terme cette automatisation progressive des caisses n'ait un impact dévastateur sur l'emploi dans la grande distribution.

Selon la CFDT, 4 000 emplois seraient déjà menacés, et « plusieurs dizaines de milliers » pourraient disparaître dans les années à venir. Et ce, alors même que la grande distribution a recours aux services de 170 000 « agents de caisse ».



La direction d'Auchan affirme quant à elle qu'il n'y aura « aucun licenciement », tout au plus « une baisse à la marge » des emplois à terme mais « dans de faibles proportions ».

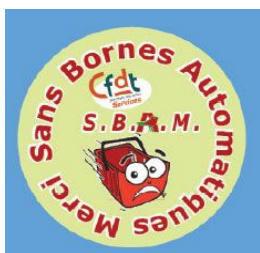
Le mouvement est pour l'instant circonscrit à la seule enseigne Auchan. Pas vraiment un hasard, puisque cette dernière a pris une longueur d'avance sur ses concurrents en matière d'automatisation.

A terme, l'ensemble des enseignes de la grande distribution devrait être concerné.

« Nous envisageons de mettre en oeuvre une journée d'action dans tout le secteur », indique Nicole Lardeux.

Le syndicat n'est pas opposé à une évolution technologique, mais il souhaite que le sujet soit abordé avec les partenaires sociaux et que « des formations et des évolutions professionnelles » soient proposées aux salariés.

Parmi les 15 000 clients qui visitent chaque jour l'hypermarché du Val-d'Europe, les avis sont partagés. 12 % d'entre eux utilisent les caisses minute quotidiennement.



Bernard Arnault le français le plus riche

Bernard Arnault qui vient de s'inviter dans le capital de Carrefour est toujours en tête des Français les plus riches

Bernard Arnault est né le 5 mars 1949 à Roubaix (Nord). Marié deux fois, il est le père de 5 enfants.

Son patrimoine personnel est évalué à 26 milliards de dollars . 7ème fortune mondiale



Le classement Forbes 2007 des fortunes françaises

- 1- Bernard Arnault (LVMH)
- 2- Liliane Bettencourt (L'Oréal)
- 3- François Pinault (distribution, luxe)
- 4- Alain et Gérard Wertheimer (Chanel)
- 5- Serge Dassault et sa famille (aviation)
- 6- Jean-Claude Decaux et famille (publicité)
- 7- Martin et Olivier Bouygues (BTP, médian)
- 8- Gérard Louis-Dreyfus et famille (finance)
- 9- Pierre Bellon et sa famille (Sodexo)
- 10- Didier Primat (pétrole)
- 11- Marc Landreit de Lacharrière (finance)
- 12- Philippe Foriel-Destezet (Adecco)
- 13- Alain Mérieux et famille (biotechnologies)
- 14- Vincent Bolloré (finances)
- 15- Romain Zaleski (finances)

Bernard Arnault, le roi du luxe, est toujours le Français le plus riche avec une fortune évaluée à 26 milliards de dollars, qui lui permet de se placer à la 7e place du classement des personnalités les plus riches du monde.

Il devance la patronne de l'Oréal Liliane Bettencourt (20,7 milliards, 12e place mondiale), qui est aussi la plus riche des 83 femmes milliardaires du classement.

Au total, la France compte 15 milliardaires. **François Pinault** --le grand rival de Bernard Arnault-- arrive en 3e position (34e mondial) avec 14,5 milliards devant **Alain et Gérard Wertheimer** (Chanel) et **Serge Dassault** et sa famille, à égalité en 4e place (62e rang mondial) avec 10 milliards de dollars.

Bernard Arnault

Le père de Bernard Arnault, Jean Arnault, est un industriel, propriétaire d'une entreprise de travaux publics, Ferret-Savinel. En 1971, il vend les activités BTP de l'entreprise, pour 40 millions de francs, et se reconvertis dans la promotion immobilière. La nouvelle société se spécialise dans les appartements de tourisme.

Bernard Arnault succède à son père en 1978 à la tête de la société.

Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, en mai 1981, il émigre aux États-Unis, et fonde Ferinel Inc.

Trois ans plus tard il devient PDG de Financière Agache. Après avoir perçu des aides de l'État (gouvernement Fabius, dirigé par François Mitterrand) contre la promesse de ne pas licencier, il prend possession du groupe Boussac, en

pleine débâcle de l'industrie textile. Il en revend les actifs les plus importants, ne conservant que la prestigieuse marque Christian Dior et le grand magasin Le Bon Marché.

En 1989, il est appelé en renfort par les actionnaires du groupe de luxe LVMH, issu de la fusion en 1987 de deux groupes français Moët Hennessy d'une part, et du groupe Louis Vuitton d'autre part.

Le groupe LVMH est alors l'objet d'une OPA dont les instigateurs sont notamment la banque Lazard et Bernard Arnault. Profitant de la pagaille boursière et actionnariale, il devient actionnaire majoritaire de LVMH. Il conduit depuis un plan ambitieux de développement du groupe, faisant de LVMH le premier groupe de luxe au monde devant le suisse Richemont.

Sa fille aînée Delphine est depuis 2004 administratrice du groupe LVMH.

Son patrimoine personnel est évalué à 21,5 milliards de dollars à travers une pyramide de holdings: Montaigne Finance contrôle la financière Agache, qui contrôle Christian Dior, qui possède la Financière Jean Goujon, qui détient un peu plus de 42% de LVMH.

Grand collectionneur d'art, il a lancé le projet d'une Fondation Louis Vuitton pour l'art contemporain, qui devrait ouvrir au Jardin d'acclimatation de Paris en 2010.

Bernard Arnault est également officier de la légion d'honneur et témoin de mariage de Nicolas Sarkozy.

Il a perdu près de 500 millions d'euros lors de l'éclatement de la bulle Internet.



"Avant, je faisais mes courses pour la semaine avec 100 francs", témoigne Fabienne, une jeune mère de famille. "Aujourd'hui, même avec 20 euros, je n'y arrive plus".

Un petit expresso au comptoir se paye ainsi 1,31 euro, selon l'INSEE. Quatre ans plus tôt, il coûtait aux alentours de 5 francs (76 centimes d'euro), pratiquement la moitié.

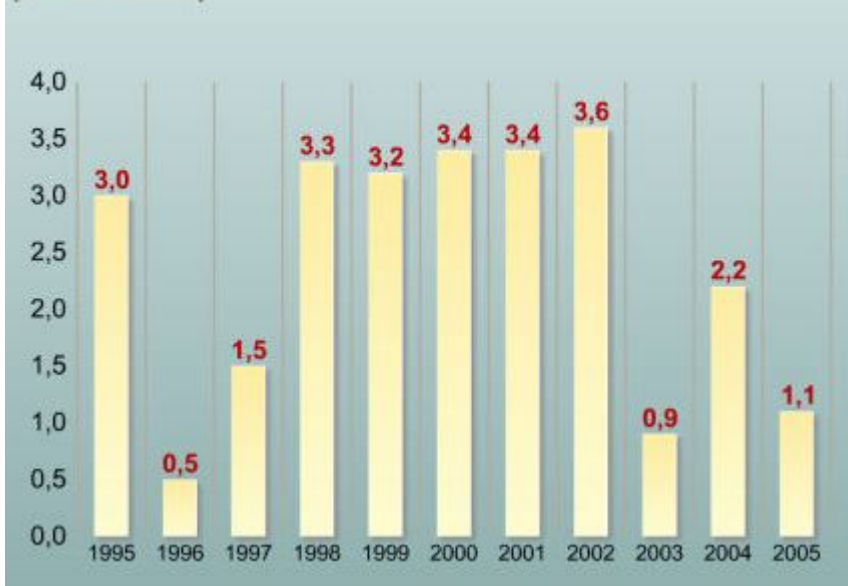
Pouvoir d'achat : la priorité des Français

Pouvoir d'achat et salaires arrivent en tête des attentes des salariés à l'égard des candidats à l'élection présidentielle, selon un sondage

Dans les enjeux jugés prioritaires, pouvoir d'achat (54 %) et salaires (54 %) se classent en premier, devant l'emploi (46 %), l'égalité hommes-femmes en entreprise (39 %), l'intéressement et la participation (30 %), le temps de travail (20 %) et la diversité (18 %). Plusieurs réponses étaient possibles.

Mais 72 % des personnes interrogées jugent que, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, "la situation des salariés en France ne changera pas vraiment", tandis que 25 % pensent qu'elle pourra évoluer "significativement" et que 3 % ne se prononcent pas, selon cette enquête.

Evolution du pouvoir d'achat (en % par rapport à l'année précédente)
(source: INSEE)



Carrefour en retard ... et de loin

Comparer cette évolution moyenne du pouvoir d'achat en France avec votre propre évolution.

Le Smic

Le Smic horaire a crû de 29,3 %, et son pouvoir d'achat de 16,5 % depuis 2000. Avec 16,8 % de salariés rémunérés au SMIC, la France a atteint en 2005 un niveau qu'elle n'avait pas connu depuis 20 ans.

Et ce chiffre ne comprend ni les emplois agricoles ni l'intérim. La hausse depuis 2003 s'explique en grande partie par l'harmonisation vers le haut du montant des différents Smics créés par les 35 heures.

A noter qu'entre 1995 et 2005, le SMIC horaire brut est passé de 5,64 euros à 8,03 euros, puis à 8,27 euros l'année dernière.

Evolution du Salaire minimum de croissance (SMIC) depuis 2000
(source : Insee)

Année (au 1er juillet)	SMIC mensuel brut	SMIC horaire brut	Evolution annuelle	Taux annuel d'inflation (au 1er juillet)
2006	1.254*	8,27	3 %	2 %
2005	1.357 / 1.218*	8,03	5,5 %	1,6 %
2004	1.286	7,61	5,8 %	1,9 %
2003	1.215	7,19	5,3 %	1,7 %
2002	1.154	6,83	2,4 %	1,4 %
2001	1.127	6,67	4,1 %	2 %
2000	1.083	6,41	3,2 %	1,7 %

*Pour 151,67 heures par mois, contre 169 heures pour les données précédentes



L'indépendance du syndicat, cela ne veut pas dire son apolitisme ou sa neutralité”.

François Chérèque

Les caissières sont à l'honneur ! Quelques femmes et hommes politiques viennent de s'apercevoir que grande distribution rythme avec bas salaires et précarité.

La caissière iconifiée

Lu sur un site et ça nous a plu.

<http://philippeaskenazy.blogs.nouvelobs.com/>

Ségolène Royal cite régulièrement une caissière lors de ses meetings, ou signale sur TF1 les bas salaires des caissières. **Marie-Georges Buffet** dénonce leurs conditions de travail. **François Bayrou** a rencontré des hôtesses de caisse à Poitiers le 16 février ...

La caissière est ainsi devenue une utile icône pour la plupart des candidats. Elle présente l'avantage de parler à presque tous les électeurs. La caissière nous la rencontrons régulièrement, nous observons son travail en attendant dans la queue, nous discutons parfois avec elle. Alors que l'ouvrier est devenu un grand inconnu pour la plupart des électeurs, la caissière incarne le travail répétitif peu qualifié d'une économie tertiariée ; elle cumule emploi à temps partiel, conditions de travail dures, bas salaire. **Le nouveau prolétariat, c'est elle.**

Le discours sur l'hôtesse de caisse pourrait être un tremplin pour proposer une vraie politique du travail. Deux exemples :

1. Une forte proportion des hôtesses de caisse est à temps partiel contraint, c'est-à-dire qu'elles souhaiteraient travailler plus dans leur magasin. Mais elles sont d'une certaine manière super-contraintes

car l'imprévisibilité de leurs horaires de travail rend difficile de trouver un second emploi à temps partiel donc de travailler plus pour gagner plus. Cela pose la question d'une compensation financière aux horaires flexibles imposés.

2. La dégradation des indicateurs de santé des caissières révèle la dureté de leurs conditions de travail et souvent le non respect du droit du travail. Cela soulève les questions du vide syndical dans la grande distribution, de l'absence d'une politique solide de santé au travail, et de la faiblesse des effectifs d'inspecteurs du travail en France (environ 2 fois moins par salarié que la moyenne européenne).

Seul, **François Bayrou** fait une proposition précise : « une durée plancher pour les contrats de travail à temps partiel » ... ce que les grandes branches du commerce ont déjà mis en place. **Nicolas Sarkozy** affiche lui clairement sa couleur en promettant l'ouverture des commerces le dimanche.

Quelques phrases

François Bayrou a souhaité aller à la rencontre d'employés d'hypermarchés pour évoquer avec eux les conditions de travail dans la grande distribution.

Le candidat à l'élection présidentielle a lancé plusieurs pistes : fixer un nombre d'heures plancher aux contrats de travail à temps partiel, favoriser la création de

crèches à l'échelle des bassins de travail et limiter le travail le dimanche.

Ségolène Royal insiste aussi sur sa volonté d'« aider les entreprises qui créent des emplois », ou qui sont confrontées à la concurrence internationale. Pas comme la grande distribution, « qui paye mal ses caissières et fait beaucoup de temps partiel ».

Arnaud Montebourg son porte parole va plus loin "Je pense, si vous me le permettez, un instant, à ces femmes, caissières chez Carrefour à Chalon Sud, payées 800 euros par mois, temps partiel imposé et subi, pouvoir d'achat amputé.

Certaines confessent même qu'elles ne peuvent faire leurs courses chez leur propre employeur!

Pendant ce temps, comparez le fait que, l'année dernière, les accords collectifs chez Carrefour ont concédé aux salariés une chiche augmentation de 1,79 %, (Ndlr: c'était en 2005) pendant que dans la même année, on distribuait 27 % de dividendes aux actionnaires. Ça, c'est la réalité à laquelle au-

jourd'hui, devant un système économique qui marche sur la tête, ceux qui travaillent dur et qui reçoivent peu se demandent ce que nous pouvons faire.

Vous mettez en ligne le fait que les cotisations sociales et patronales sont exonérées sur la plupart des salaires, vous ajoutez le fait que le PDG de Carrefour, l'année dernière, est parti avec une indemnité de 29 millions d'euros de retraite chapeau, de stock-options, et vous avez le cocktail explosif, la déchirure du pacte social.

Nadine Morano, députée sarkozyste

"Son côté je suis belle, regardez-moi, j'ai quatre enfants, ça bluffe quand on est caissière à Mammouth. Mais nous, on n'a pas le droit de jouer cette carte là."

Traduction pour les caissières de madame Morano: "La ségolène séduction, ça fonctionne seulement quand on est caissière chez Mammouth !"

Nadine Morano, fait référence à une ligne de supermarché qui n'existe plus depuis dix ans... et une condescendance mal placée sur les caissières !

De la part de la CFDT nous offrons à ceux qui critiquent les caissières "Une fresque citadine insolente, méchante, joyeuse, et divertissante », et peut-être plus encore... "

Ils provoquent mais pour nous faire rire !



La Caissière

(Textes des chansons de Delgarma)



oh oui c'était chouette quand j'étais caissière
mon petit tapis qui roule et se salit
les petites touches sur lesquelles j'appuie
les sacs en plastiques que je remplis
pour de temps en temps
un petit merci
merci

**ahhh c'était le rêve caissière
oui c'était le rêve caissière**

oh oui c'était chouette quand j'étais caissière
et que je rangeais les briques de lait
le papier wc la mousse à raser
le savon qui sent bon les boîtes de thon
les paquets de lessive les tubes de dentifrice
les paquets de saucisses
de saucisses

**ahhh c'était le rêve caissière
oui c'était le rêve caissière**

oh oui c'était chouette quand j'étais caissière
monter au bureau le soir avec mon magot
tout compter me faire engueuler
pour un petit trou pour quelques sous
oubliés disparus je ne sais où
je ne sais où

**ahhh c'était le rêve caissière
mais je préférerais faire**

hôtesse de l'air mon bel uniforme mes
petits plateaux
mes journaux internationaux
les serviettes chaudes le chariot à boissons
et pour les enfants les petits crayons
les wc bouchés les films daubés
les sacs à vomis les hublots crados
les trous d'air les pirates de l'air
les pirates de l'air
tiens voilà new york

**ahhh c'est le rêve caissière
oui c'est le rêve caissière
caissière**

<http://www.dogmazic.net/static.php?op=musiqueIndex.php&album=1328+-+...que+vive+l%27industrie>

Une carrière formidable !

30 000 personnes chaque année quittent les hypermarchés Carrefour soit

+ de 10% de l'effectif.

Il faut donc recruter à tour de bras.

Mais de là à promettre une carrière formidable !

S'il y avait une "carrière formidable" 9 000 personnes ne démissionneraient pas chaque année.

Apprentis, étudiants sont à la mode !

JOURNÉE DE L'EMPLOI



**POUR DÉMARRER
UNE CARRIÈRE FORMIDABLE**

**Vendredi 16 mars
dans nos magasins Carrefour**

**Carrefour, en partenariat avec
l'ANPE, vous invite à la première
JOURNÉE DE L'EMPLOI**

Vendredi 16 mars, dans votre magasin Carrefour, venez sans rendez-vous rencontrer nos équipes, découvrir la richesse et les atouts de nos métiers cadres et employés, et, pourquoi pas, faire les premiers pas d'une carrière formidable à nos côtés.

Tous les magasins Carrefour, en partenariat avec l'ANPE, vous accueillent le vendredi 16 mars 2007 pour la première édition de la « Journée de l'emploi ».

Les équipes Carrefour vous attendent dans tous les magasins du groupe, sans rendez-vous, pour vous faire découvrir les métiers, les opportunités et tous les avantages Carrefour.

Cette journée est ouverte à tous, avec ou sans diplôme, débutant ou expérimenté, profil cadre ou employé, à la recherche d'un emploi, d'un job d'été ou d'une formation en apprentissage.

3 000 apprentis

Trois mille, c'est le nombre d'apprentis que Carrefour compte recruter en 2007.

En 2005, l'enseigne avait signé la Charte de l'Apprentissage, s'engageant à em-

baucher des apprentis et des contrats de professionnalisation.

Cet accord national conclu entre l'Etat et les entreprises vise à développer la formation et la professionnalisation dans les entreprises.

En 2006, 2 200 apprentis ont été recrutés au sein de l'enseigne. Plus de 50 % de ces apprentis sont embauchés à la fin de leur formation.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Carrefour a mis en place de nombreuses initiatives, en partenariat avec des écoles.

L'enseigne organise ainsi le concours du meilleur apprenti avec les CFA partenaires. Créé notamment pour valoriser les métiers de bouche, la 2e édition récompensera le 27 avril prochain à l'Ecole de la Boulangerie et de la Boucherie de Paris le meilleur apprenti boulanger et le meilleur apprenti boucher 2007.

Des étudiants

Carrefour s'engage à développer l'accueil d'étudiants et initier une collaboration active et durable avec les grandes écoles. En 2006, les hypermarchés Carrefour ont ainsi créé une convention de partenariat avec les groupes ESC et FESIA.

En signant cette convention, l'enseigne va notamment permettre à des étudiants issus des quartiers défavorisés d'intégrer des écoles prestigieuses en participant au financement de leurs études, notamment par l'octroi de bourses. En 2007, des partenariats similaires seront signés avec l'ESC La Rochelle, l'INT et l'EDHEC.

Infos médiatique tout azimuth de Carrefour.

Un exemple sur TV 7 édition de Bordeaux l'émission Tous comptes faits reçoit Vidal Torres, Directeur Carrefour Mérignac est intervenu pour lancer la campagne d'embauche (3 Carrefour à Bordeaux).

Voir la vidéo:

http://www.tv7bordeaux.fr/pleinecran.php?titre=&id_video=453&duree=807&idvideo=453

Offres d'emploi sur
www.recrute.carrefour.fr
ou
www.carrefourmyjob.com,





Depuis le 1er janvier 2007, les entreprises de plus de 250 salariés ne remplissant pas les conditions minimales d'emploi d'apprentis (1 % des effectifs) se verront plus durement taxées sur l'apprentissage (0,6 % de la masse salariale au lieu de 0,5 %). Ce quota d'apprentis sera porté à 2 % des effectifs au 1er janvier 2008 et à 3 % au 1er janvier 2009.

Le coût d'un apprenti ?

Exonération de charges, indemnité compensatrice et crédit d'impôt, tel est le dispositif fiscal qui rend financièrement très intéressant l'emploi d'un apprenti au regard des dépenses engendrées.

Rémunération et formation

Contrairement aux stagiaires, les apprentis reçoivent une rémunération dont le minimum est fixé par la loi. Elle est calculée en fonction de leur âge et de leur ancienneté dans l'entreprise (lors d'un même contrat).

Les apprentis bénéficient des mêmes droits que les autres salariés sur tous les avantages conventionnels de type treizième mois, prime de congés, heures supplémentaires...

La rémunération d'un apprenti en pourcentage du Smic*
(Soit 1.254,28 euros depuis le 1er juillet 2007 - Source : Ministère de l'emploi)

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti		
	Moins de 18 ans	De 18 à moins de 21 ans	21 ans et plus
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %
* ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable que le Smic			

Les entreprises financent en outre la formation par le biais de la taxe d'apprentissage. Cette participation est basée sur le montant réel de la formation. Les entreprises qui n'emploient pas d'apprentis ont la liberté de l'affecter au centre de formation de leur choix.

Avantages fiscaux

Pour les entreprises employant plus de dix salariés, les cotisations de sécurité sociales sont exonérées.

En plus de cet allègement fiscal, chaque employeur perçoit, lors de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage, une indemnité compensatrice forfaitaire de la région. Celle-ci s'élève à 1.000 euros par an, au prorata de la durée du contrat, avec un minimum de six mois. Cette indemnité, à laquelle peut s'ajouter diverses majorations fixées par la région vient soutenir l'effort de formation

et d'embauche.

Les employeurs d'apprentis disposent d'un crédit d'impôt sur les bénéfices. Son montant est de 1.600 euros par nombre moyen d'apprentis présents sur une année. Il est porté à 2.200 euros pour les apprentis travailleurs handicapés ou bien bénéficiant de l'accompagnement personnalisé à l'emploi.

Ce crédit d'impôt reste plafonné au montant des dépenses engagées pour les apprentis, c'est-à-dire leur rémunération et les charges sociales non exonérées, moins les subventions reçues.

Avantages sociaux

A de rares exceptions près, les apprentis ne rentrent pas dans les calculs d'effectifs pour les dispositions législatives ou réglementaires qui se réfèrent à une condition d'effectif minimum.

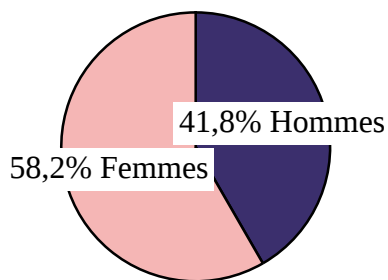
Les 10 plus gros employeurs français (2005. source : Journal du Management)

Rang	Entreprise	Effectifs	Secteur d'activité
1	Carrefour	436.000	Distribution
2	Sodexho Alliance	324.400	Hôtellerie
3	La Poste	303.000	Services
4	Veolia Environnement	271.200	Services
5	PSA Peugeot Citroën	208.500	Automobiles
6	Casino	208.400	Distribution
7	France Telecom	203.000	Télécoms
8	Compagnie de Saint-Gobain	199.600	Matériaux
9	SNCF	175.500	Transport
10	Groupe Auchan	174.600	Distribution

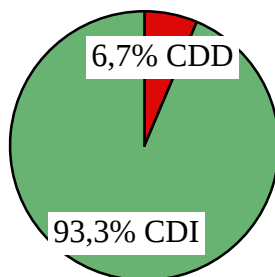
Loin derrière l'Education nationale, administration qui emploie 1,3 millions de personnes, certains groupes privés devancent maintenant les plus grosses entreprises publiques. C'est dans la grande distribution et les services que l'on trouve les entreprises aux effectifs les plus élevés.

En tête de ce classement arrive Carrefour. Le géant de la grande distribution n'emploie pas moins de 436.000 personnes, dont 31 % en France. Cette première place dans le classement français est à rapprocher de la position de Wal-Mart, autre géant de la distribution, premier employeur américain avec plus de 1,4 millions de salariés.

Hommes et Femmes



Précarité

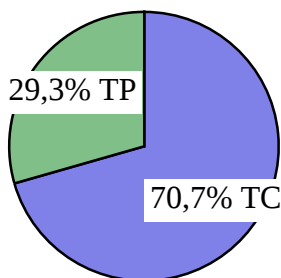


Carrefour Hypermarchés 62 479 salariés en 2006.

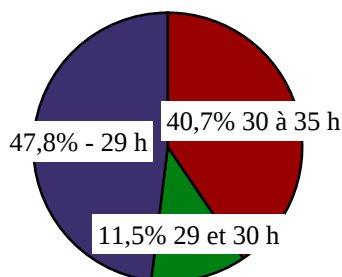
Hommes	29112	41,8%
Femmes	40520	58,2%
Total	69632	100,0%

CDD	4634	6,7%
CDI	64998	93,3%
Total	69632	100,0%

Horaire



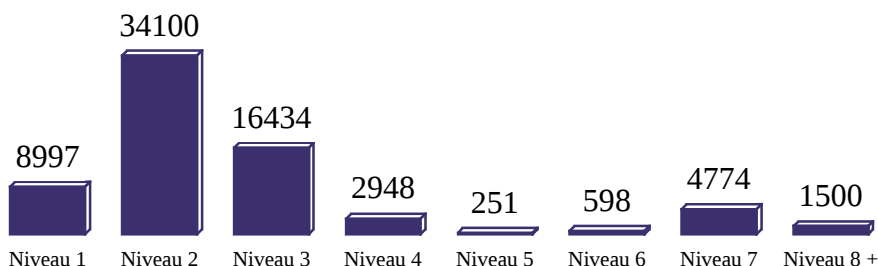
Type de contrat horaire



TC	49201	70,7%
TP	20431	29,3%
Total	69632	100,0%

30 à 35 h	8313	40,7%
29 et 30 h	2354	11,5%
- 29 h	9764	47,8%
Total	20431	100,0%

Classifications



Niveau 1	8997	12,9%
Niveau 2	34100	49,0%
Niveau 3	16434	23,6%
Niveau 4	2948	4,2%
Niveau 5	251	0,4%
Niveau 6	598	0,9%
Niveau 7	4774	6,9%
Niveau 8 +	1500	2,2%
Total	69602	100,0%



Des embauches oui mais dans quelles conditions ?

Les chiffres que Carrefour ne communique pas

Chiffres bilan social 2005 pour les départs,
Chiffres 2006 pour les embauches

Une réalité différente

27 583 salariés sont embauchés chaque année

11 732 (42,53%) le sont au niveau du smic,
17 073 (61,89%) en CDI
10 641 (38,57%) à temps partiel

390 (3,66%) bénéficieront d'un contrat au dessus de 30 h,
5675 (53,33%) un contrat entre 29 h et 30 h,
4 576 en dessous de 29 h (43%)

30 505 quittent l'entreprise dont:

6 623 (21,71%) salariés démissionnent
3 432 (11,25%) salariés sont licenciés
17 492 (57,34%) sont en fin de contrat à durée déterminée
2 464 (80,77%) partent au cours de la période d'essai
439 (1,43%) partent en retraite

**Une pétition
pour l'impôt !**

**37 238 signa-
taires sont-ils
tombés sur la
tête ?**

**Mieux la
CFDT a si-
gné cet appel,
lancé à
l'initiative du
mensuel
Alternatives
Economique.**

**Un appel né-
cessaire au
moment où
des candidats
proposent des
mesures dé-
magogiques
en matière
fiscale .**

*A lire d'urgence pour
mieux comprendre les vrais
enjeux des élections en de-
hors des discours*



Pourquoi nous consentons à l'impôt

Nous, soussignés, assujettis à l'impôt sur le revenu, et pour certains d'entre nous, à l'impôt de solidarité sur la fortune, considérons ces prélèvements comme légitimes et **sommes fiers d'apporter ainsi notre contribution aux dépenses publiques nécessaires au progrès, à la cohésion sociale et à la sécurité de la nation.**

Nous considérons également qu'un impôt progressif sur les successions est le corollaire indispensable des libertés économiques offertes par l'économie de marché.

Le marché est facteur de progrès parce qu'il permet à l'esprit d'entreprise de s'exprimer. Mais les inégalités qu'il engendre sont mortifères pour la démocratie si aucune limite n'est mise à la transmission héréditaire de la richesse. Celle-ci doit être acquise par le travail, par le talent, et non par le simple fait d'avoir hérité de ses parents. Une société où le pouvoir économique se transmet par héritage, est une société condamnée à une croissance lente, où les rentiers l'emportent sur les créateurs et où travail et mérite perdent toute valeur.

L'Etat doit bien sûr savoir se réformer. Augmenter les impôts n'est pas une fin en soi et la liberté de chacun passe par la libre disposition d'une large

part du fruit de son travail. Mais voir des candidats à la magistrature suprême proposer des mesures démagogiques en matière fiscale et justifier la sécession sociale des plus riches nous consterne. Car nos revenus ne proviennent pas seulement de notre talent personnel. Ils ont été acquis par notre travail, mais celui-ci ne porterait pas ses fruits sans le stock d'infrastructures, d'innovations, de savoir-faire, de goût d'entreprendre, de lien social, qui nous a été transmis par les générations qui nous ont précédés.

C'est cet héritage commun qu'il nous revient de préserver et de développer en priorité **afin d'assurer la qualité actuelle et future de notre vie individuelle et collective.** Ce qui passe par un niveau élevé de dépenses publiques. Ces dépenses ne sont pas seulement un coût, elles sont aussi un investissement, gage à la fois de justice et de dynamisme.

C'est pourquoi nous consentons à l'impôt et récusons des baisses de la fiscalité dont la contrepartie serait l'insuffisance des moyens donnés à la protection sociale des plus pauvres, à l'éducation, à la recherche, à la santé, au logement ou encore à l'environnement.

A signer en ligne

<http://www.alternatives-economiques.fr/petition/>

Déclaration des revenus de 2006, le calendrier 2007

Réception par les contribuables des imprimés : du 23 avril au 4 mai 2007 ;

Ouverture du service de déclaration en ligne sur www.impots.gouv.fr : 2 mai 2007 ;

Date limite de dépôt de la déclaration de revenus format papier : jeudi 31 mai 2007 à minuit.

Les délais supplémentaires accordés aux télédéclarants sont les suivants : zone A : 12 juin 2007 minuit ; zone C et DOM : 19 juin 2007 minuit ; zone B et Corse : 26 juin 2007 minuit.

Pour les résidents à l'étranger, les dates limites sont les suivantes : Europe, pays du littoral méditerranéen, Afrique et Amérique du Nord : 30 juin 2007 ; Amérique centrale et du Sud : 15 juillet 2007 ; Asie (sauf pays du littoral méditerranéen), Océanie et autres pays : 15 Juillet 2007.

Une pétition européenne

*Je viens de lire et
de signer la
pétition en ligne
intitulée:*

« POUR DES
SERVICES
PUBLICS DE
HAUTE
QUALITÉ
ACCESSIBLES À
TOUS »

et hébergée sur
Internet par la
CES, à l'adresse
suivante:
<http://www.petitionpublicservice.eu>

*J'approuve
personnellement
le contenu de
cette pétition, et je
pense que ce sera
sans doute aussi
votre cas.*

Si vous pouvez y consacrer quelques instants, veuillez donc y jeter un coup d'œil, et vous jugerez alors si vous êtes en mesure de la signer à votre tour.

Texte de la Confédération
européenne des syndicats

Maison syndicale
internationale (ITUH)
Boulevard du Roi Albert II, 5
B-1210 Bruxelles
Belgique
Tél : +32 (0)2 224 04 11
Fax : +32 (0)2 224 04 54
E-mail : etuc@etuc.org



Pour des services publics de qualité, accessibles à tous

Ensemble revendiquons des services publics au service des citoyen(ne)s et demandons à la commission européenne de proposer une législation européenne.

Je signe la pétition

Les services publics [2] sont essentiels pour la cohésion sociale, économique et régionale de l'Europe. Ces services doivent être de grande qualité et accessibles à tou(te)s les citoyen(ne)s. Jusqu'à présent, les privatisations ou les libéralisations (notamment dans les secteurs de l'énergie, la Poste, les télécommunications) étaient les seules alternatives proposées au développement des services publics. Il est temps de trouver d'autres solutions !

C'est la raison pour laquelle nous appelons la Commission à proposer une législation européenne pour les services publics visant à :

faire prévaloir l'intérêt général incarné par les services publics, permettre l'accessibilité des services publics à

tou(te)s,

renforcer les services publics pour
consolider les droits fondamentaux des
citoyen(ne)s,

garantir plus de sécurité juridique pour permettre le développement durable des missions de service public,

donner aux services publics une base juridique solide afin de les protéger contre les attaques du tout marché.

Notes

[1] La terminologie européenne utilise généralement le mot “directive” ou “directive-cadre” pour désigner la loi, la législation

[2] Les services publics sont appelés services d'intérêt général (SIG) et services d'intérêt économique général (SIEG) dans la terminologie européenne

<http://www.petitionpublicservice.eu/spip.php?article3>



Sign

our petition for high-quality
public services, accessible to all

TOGETHER, WE DEMAND PUBLIC SERVICES THAT GENUINELY MEET
PEOPLES' NEEDS, AND WE CALL ON THE EUROPEAN COMMISSION
TO BRING FORWARD EUROPEAN LEGISLATION



Signez

notre pétition pour des services
publics de qualité, accessibles à tous

ENSEMBLE, REVENDIQUONS DES SERVICES PUBLICS AU SERVICE
DES CITOYENNE(S) ET DEMANDONS À LA COMMISSION EUROPÉENNE
DE PROPOSER UNE LEGISLATION EUROPÉENNE.

NAME / NOM	E-MAIL / CONTACT	SIGNATURE



www.petitionpublicservice.eu

© ETUC-UEC 2007
European Trade Union Confederation Confédération européenne des syndicats
www.etuc.org



► Les composantes de la croissance :

Progression annuelle des différents indicateurs

(source : La Lettre de l'OFCE - octobre 2006)

Indicateur	Estimations 2006	Prévisions 2007	
PIB	2,3 %	2,2 %	↘
Consommation des ménages	2,8 %	2,5 %	↘
Investissements	3,7 %	3,1 %	↘
<i>dont entreprises</i>	4,0 %	3,5 %	↘
Importations	8,9 %	6,6 %	↘
Exportations	8,2 %	5,8 %	↘

► L'environnement économique :

Valeur moyenne des différents indicateurs

(source : La Lettre de l'OFCE - octobre 2006)

Indicateur	Estimations 2006	Prévisions 2007	
Taux de chômage*	9,1 %	8,4 %	↘
Inflation	1,6 %	1,7 %	↗
Taux d'intérêt à du marché monétaire	3,1 %	3,8 %	↗
Taux d'intérêt à long terme	3,9 %	4,1 %	↗
Cours de l'euro	\$ 1,26	\$ 1,32	↗
Prix du pétrole	\$ 65,5	\$ 64,8	↘

* au sens du BIT

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !